

Monsieur Yannick JADOT, candidat aux élections présidentielles 2022

Lors de votre invitation au 8.30 de France Info jeudi dernier et de la présentation de votre programme à Lyon samedi dernier, vous vous êtes engagé à lutter contre les pollutions environnementales notamment chimiques. Visiblement très sensible aux cancers pédiatriques, vous avez évoqué votre visite à Saint Rogatien où 6 cas de cancers ont touché des enfants en raison d'emploi de pesticides trop proches d'écoles et de leur lieu de vie. Vous avez même évoqué 22 cas de cancers pédiatriques à Sainte Pazanne.

Face à ce fléau, vous avez annoncé vouloir organiser la lutte contre les pollutions environnementales en renforçant et contrôlant les études d'organismes tels que Santé Publique France ou en donnant plus de moyens aux ARS (Agences Régionales de Santé).

A notre grand regret, à aucun moment vous n'avez parlé de la pollution la plus insidieuse et la plus délétère pour le vivant : la pollution électromagnétique. C'est précisément celle contre laquelle notre association, Alter-Ondes 35 , rattachée à la Maison de la consommation et de l'environnement de Rennes, s'en engagée localement pour préserver la santé de nos concitoyens, à commencer par celle de nos enfants.

Il y a peu, vous avez déclaré de pas vouloir vous opposer au déploiement de la 5G, sous réserve de le faire de « façon raisonnée ».

Nous ne sommes ni des Amishs ni des adeptes de la lampe à huile, mais des personnes alertées sur la nocivité des rayonnements électromagnétiques (REM) tant en BF (basses fréquences) comme c'est le cas à Sainte Pazanne quadrillée par des lignes HT (haute tension) qu'en HF (hautes fréquences), utilisés sans retenue, sans précaution et en toute indifférence, au grand profit de lobbies que vous avez vous-même décidé d'écarter des décideurs politiques.

Madame Michèle RIVASI, avec qui vous avez eu un grand différend, est notre porte drapeau en matière de prévention et de protection contre la nocivité des REM. Nous vous invitons à retrouver votre unité sous les mêmes couleurs que vous défendez au sein du parlement européen. Il ne fait pas de doute que celles et ceux qui partagent notre volonté d'appliquer le principe de précaution et un usage contrôlé des REM, seront sensibles et attentifs à la position que vous voudrez bien afficher vis à vis de cette pollution environnementale planétaire, dans la suite de votre campagne.

Comptant sur votre sagacité et votre souci d'un grand changement écologique.

Philippe MARTIN, président d'Alter-Ondes 35. Le 2 février 2022.